

PHI1400 – Problèmes en éthique Automne 2018 – Université de Montréal

Chargé de cours : Marc-Kevin Daoust
Courriel : marc-kevin.daoust@umontreal.ca
Bureau : Pavillon 2910 Édouard-Montpetit, bureau 418
Permanence : Mercredi, à mon bureau, de 13h à 17h
Local du cours : B-4260, Pavillon 3200 Jean-Brillant

Introduction du cours

Peut-on vendre notre propre personne? Quelles sont nos responsabilités à l'égard des animaux non-humains? Pouvons-nous traiter les personnes différemment en fonction de critères comme la discrimination positive? Dois-je accepter certains sacrifices pour le bonheur du plus grand nombre? La philosophie éthique propose des méthodes et des concepts éclairant ces questions. Ce cours vise à faire comprendre les enjeux moraux sous-jacents aux débats actuels dans notre société, et également dans notre vie de tous les jours. Pour y parvenir, il y a lieu de présenter les grands courants théoriques en éthique : le conséquentialisme, le déontologisme et l'éthique de la vertu.

Dans son parcours, l'étudiant devra atteindre les objectifs suivants :

- Être en mesure de décrire les méthodes morales et leurs particularités.
- Savoir expliquer et évaluer les forces et les faiblesses propres à chaque méthode morale.
- Évaluer des réponses possibles à des problèmes moraux illustrés par des situations hypothétiques.
- Problématiser le choix d'une approche pour la résolution d'un problème particulier.

Calendrier du cours et lectures

Séance 1 5 septembre	Présentation du plan de cours. Introduction aux concepts et distinctions de base en éthique.
Séance 2 12 septembre	Le conséquentialisme et l'utilitarisme. Lectures : - Extraits de « L'utilitarisme » de J.S. Mill - Ruwen Ogien, « Le tramway qui tue »
Séance 3 19 septembre	Les critiques du conséquentialisme. L'alternative déontologique. Lectures : - Ruwen Ogien, « Le monstre d'utilité » et « Urgences » - Onora O'Neill, extraits de « Autonomie : Le roi est nu »

Séance 4 26 septembre	Les limites du déontologisme. Introduction à l'éthique de la vertu. Lectures : - Ruwen Ogien, « La transplantation devenue folle » - Aristote, extraits de « L'éthique à Nicomaque »
Séance 5 3 octobre	Retour sur l'éthique de la vertu. Révision pour l'examen et étude de cas. Lectures : - Ruwen Ogien, « Face à la foule déchainée » - Kate Crawford, « Artificial Intelligence's White Guy Problem »
Séance 6 10 octobre	Examen en classe.
Séance 7 17 octobre	Atelier sur la problématique. Hédonisme et authenticité. Lectures : - Robert Nozick, extraits de « The Experience Machine » - Ruwen Ogien, « La machine à expériences »
Séance 8 31 octobre	Aliénation et réflexion morale Lecture : - Peter Railton, « L'aliénation, le conséquentialisme et les exigences de la morale »
Séance 9 7 novembre	Sacrifice et impartialité (1 de 2) Lecture : - Baylor Johnson, « Ethical Obligations in a Tragedy of the Commons » - Marion Hourdequin, « Climate, Collective Action and Individual Ethical Obligations »
Séance 10 14 novembre	Sacrifice et impartialité (2 de 2) Lectures : - Sarah Stroud, « La partialité par les projets » - Julia Driver, « Consequentialism and Feminist Ethics »
Séance 11 21 novembre	Existence indigne et inexistance Lectures : - Jeff McMahan, « Eating Animals the Nice Way » - Ruwen Ogien, « Faut-il éliminer les animaux pour les libérer? »

Séance 12 28 novembre	Châtiment et mérite Lectures : - David Dolinko, « Some Thoughts About Retributivism » - Claire Finkelstein, « Death and Retribution »
Séance 13 5 décembre	Vente du corps et dignité Lectures : - Martha Nussbaum, « “Whether From Reason Or Prejudice”: Taking Money For Bodily Services » - Julia O’Connell, « The Rights and Wrongs of Prostitution »
14 décembre	Remise du travail final par courriel.

Rétroaction anonyme

Vous pouvez m’écrire à tout moment si vous éprouvez des difficultés ou si vous aimeriez me transmettre vos impressions sur le déroulement du cours. Je préfère recevoir votre rétroaction dès que possible pour améliorer le cours ou mon enseignement le plus rapidement possible! Les commentaires reçus lors de l’évaluation globale de novembre me sont seulement transmis après la fin de la session.

Pour ceux et celles qui sont gênés de transmettre leurs commentaires: il est possible de me faire part de vos impressions de manière anonyme, en complétant le formulaire confidentiel à l’adresse suivante : <https://goo.gl/forms/QQJ763yUCUfz3Uv12>. Je consulterai les commentaires reçus toutes les semaines.

Détails concernant les évaluations et les travaux

Examen en classe (30%)

Les étudiants devront compléter un examen en classe portant sur les trois méthodes morales vues dans le cours, soit le conséquentialisme, le déontologisme et l’éthique de la vertu. En d’autres termes, l’examen porte sur la matière vue lors des semaines 1 à 5. Le but de l’examen est de vérifier la compréhension des concepts centraux des ces théories.

Moment de l’évaluation : Lors de la séance 6, soit le 10 octobre.

Critères d’évaluation : 1) l’exactitude et la rigueur dans l’explication des thèses, arguments et concepts devant être traités et 2) la structure, l’enchaînement des raisonnements et la cohérence des différentes réponses.

Fiches de lecture de quatre textes (20%)

L'étudiant devra présenter les principaux arguments de quatre textes étudiés lors des séances 7 à 13. Si une séance comporte plus d'un texte à lire, l'étudiant doit choisir un seul texte à résumer.

Longueur : environ 300 mots par fiche.

Remise : Chaque fiche devra être remise en format papier au début de la séance traitant du texte. Par exemple, si l'étudiant choisit de compléter la fiche d'un texte qui sera discuté en classe lors de la séance 8, il doit la remettre au début de la séance 8.

La grille de correction pour les fiches de lecture est la suivante :

5/5 : la fiche a été remise à temps, elle expose la thèse ou l'objectif de l'auteur.e ainsi que ses arguments. La fiche est cohérente et ne compte pas trop de fautes.

3/5 : la fiche a été remise à temps, mais comprend des lacunes importantes (par exemple, elle n'expose la thèse ou les arguments de l'auteur.e).

0/5 : la fiche a été remise en retard ou est incompréhensible.

Travail final (50%)

L'étudiant devra rédiger une problématique sur une question éthique. Le travail peut porter sur une question vue en classe. Les étudiants qui désirent travailler sur une autre question doivent faire approuver leur projet au plus tard le 21 novembre (semaine 11).

Remise : le 14 décembre 2018 à 23h59. Les travaux doivent être remis par courriel. Une pénalité de 5% s'applique pour chaque jour de retard (incluant le samedi et le dimanche). Les travaux ne seront pas acceptés après le 24 décembre.

Longueur : Environ 3000 mots (2500 mots minimum, 3500 mots maximum).

Présentation des travaux : Remise en format LibreOffice (.odt) ou Microsoft Word (.docx). Idéalement, veuillez rédiger vos travaux en police Times 12 ou l'équivalent, double interligne. Une page de couverture standard doit précéder le travail. Vous devez inclure une bibliographie complète à la fin du travail (elle ne compte pas dans le nombre de mots permis).

Grille de correction du travail :

Compréhension : exactitude et rigueur dans l'explication des thèses, arguments et concepts (30 %)

Pertinence et qualité des éléments de réponse retenus (30 %)

Formulation et qualité de la langue : clarté, maîtrise de l'usage des catégories d'analyse et précision terminologique, orthographe, grammaire, ponctuation, conjugaison (20 %)

Organisation : structure, enchaînement des raisonnements et cohérence du texte (20 %)

Plagiat et harcèlement

Bien qu'elle soit nécessaire, une bibliographie complète n'est pas suffisante pour éviter le plagiat. Le plagiat entraîne immédiatement la note zéro pour le travail ou l'examen concerné. Voir le règlement de la FAS au sujet du plagiat : <http://fas.umontreal.ca/etudes/plagiat>

Pour éviter le plagiat accidentel, consultez <http://www.bib.umontreal.ca/sa/caps41.htm>

Pour les pénalités relatives au plagiat, voir le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants sur le site web du Secrétariat général de l'Université de Montréal : <http://integrite.umontreal.ca>

Aussi, nous vous invitons à consulter le document qui formule les lignes directrices sur le climat du département et la lutte contre le harcèlement : <http://philo.umontreal.ca/departement/comite-acces-a-legalite-et-climat/>